

La Bretagne terre d'élevage et diversité des systèmes

Typologie des systèmes de production

«Connaître l'agriculture de son territoire est indispensable aux décideurs pour orienter les choix politiques ou les stratégies de développement local. Cette connaissance est également utile aux différents acteurs de l'agriculture pour asseoir le conseil et l'accompagnement des exploitations. C'est pourquoi le réseau des chambres d'agriculture a décidé de réaliser une typologie des systèmes de production. Elle est le point de départ d'un projet plus ambitieux d'observatoire des systèmes de production. Ce dispositif, baptisé Inosys, répondra aux objectifs suivants :

- réaliser des diagnostics de territoires à différentes échelles (région, département, BV...),
- suivre, étudier mais aussi anticiper l'évolution des systèmes de production pour apporter des références aux conseillers, ajuster le conseil et adapter les programmes de formation,
- réaliser des travaux de prospective et de simulation.

La typologie caractérisée grâce à la base de données du recensement agricole de 2010, nous donne une photographie de l'agriculture bretonne. Elle confirme sans surprise l'importance de l'élevage sur le territoire et met en évidence la diversité des systèmes de production.

Il n'y a pas une agriculture en Bretagne mais des agricultures !»

André Sergent



La ferme bretonne compte 34 500 exploitations et totalise 57 000 unités de travail annuel (UTA). Elle occupe 1.6 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU).

28 000 exploitations sont dites « professionnelles » lorsqu'elles ont un potentiel de production supérieur à 25 000 € ou emploient au moins 0.5 unité de travail agricole (UTA). Elles représentent 99% de la SAU utilisée et 98% de la main d'œuvre totale dans les exploitations bretonnes.

Une typologie des 28 000 exploitations professionnelles a permis de définir 57 types de systèmes principaux répartis dans 16 familles.

45% des fermes sont exploitées à titre individuel. 14% sont des Gaec et 32% des Earl. Les productions animales sont dominantes. Elles sont présentes dans 83% des exploitations.

Au recensement 2010, la Bretagne élève 723 000 vaches laitières, 123 000 vaches allaitantes, 607 000 truies et 18.8 millions de poules pondeuses. Les exploitations disposent de 5.1 millions de places pour l'engraissement des porcs charcutiers et 5 millions de m² pour la volaille de chair.

La surface est occupée par 908 000 ha de surface fourragère dont 66% en prairie et 33% en maïs, 553 700 ha de céréales, 35 000 ha d'oléagineux et 13 000 ha de protéagineux. Les légumes (destinés ou pas à la transformation) avec près de 48 000 ha représentent 3% de la SAU.

4.8% des exploitations sont en agriculture biologique, 10% vendent au moins une partie de leur production en circuit court et 8% ont une activité de diversification.

«Dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre la Chambre Régionale d'Agriculture et la DRAAF, les données du Recensement Agricole 2010 ont été notamment valorisées par la démarche engagée au travers d'INOSYS.

Cette approche, élaborée par le réseau national des Chambres d'Agriculture pour l'expertise technique et par le Service Statistique Prospective pour l'ingénierie statistique, donne des résultats intéressants, montrant la richesse de la diversité des agricultures bretonnes.

La typologie INOSYS est parallèle à celle des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX), portée par Eurostat et les services statistiques agricoles européens (publications de la DRAAF Bretagne).

La DRAAF se réjouit de la qualité des travaux et du partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.»

Martin Gutton



INOSYS



recensement agricole 2010

Méthode

La typologie des systèmes d'exploitation cherche à refléter les différentes conduites d'exploitation agricole. Elle est construite à partir d'une série d'entretiens individuels ou collectifs d'experts régionaux. Les personnes auditées sont les représentants d'une filière ou d'un territoire. Il peut aussi s'agir de spécialistes dans des domaines plus transversaux tels que l'environnement, la production biologique, les nouveaux marchés ou la macro-économie. A l'issue de ces entretiens, les critères typologiques discriminants ont été définis. Afin de pouvoir consolider l'ensemble des typologies à l'échelle française, chaque région a confronté ses critères pour dégager les types de systèmes agricoles nationaux.

Enfin, cette typologie a été ajustée à partir des données du recensement agricole de 2010 et avec l'appui des services statistiques de la Draaf. Les exploitations ayant un produit brut standard inférieur à 25 000 € et employant moins de 0.5 UTA n'ont pas été retenues. Les 28 113 exploitations restantes sont considérées comme professionnelles.

Les systèmes d'exploitation ont été différenciés en fonction des productions qui structurent le fonctionnement de l'exploitation. Cette typologie est différente des OTEX, nomenclature européenne basée sur la part relative de chaque production estimée en production brute standard.

C'est ainsi que la typologie a isolé les exploitations sans animaux, puis celles sans herbivores et enfin celles sans lait. On obtient ainsi les 16 familles suivantes :

Les exploitations végétales (sans animaux) avec une activité dominante dans le domaine de :

- 1- L'arboriculture, horticulture, pépinière
- 2- Le maraîchage
- 3- Les grandes cultures + légumes
- 4- Les grandes cultures : céréales, oléoprotéagineux

Les exploitations granivores (sans bovins) avec une activité dominante en :

- 5- Volaille
- 6- Porc
- 7- Autres granivores (mixte, lapin...)

Les exploitations viande d'herbivores (sans lait) avec :

- 8- Les herbivores viande seuls
- 9- Les herbivores viande + granivores

Les exploitations avec lait où l'on distingue les 4 familles :

- 10- Lait seul
- 11- Lait + viande bovine
- 12- Lait + granivores
- 13- Lait + viande bovine + granivores

Les exploitations restantes se répartissent dans 3 groupes :

- 14- Les petits élevages multi-espèces
- 15- Les statuts particuliers (société civile laitière ou Gaec partiel Lait)
- 16- Les animaux de loisir ou non alimentaire et les apiculteurs.

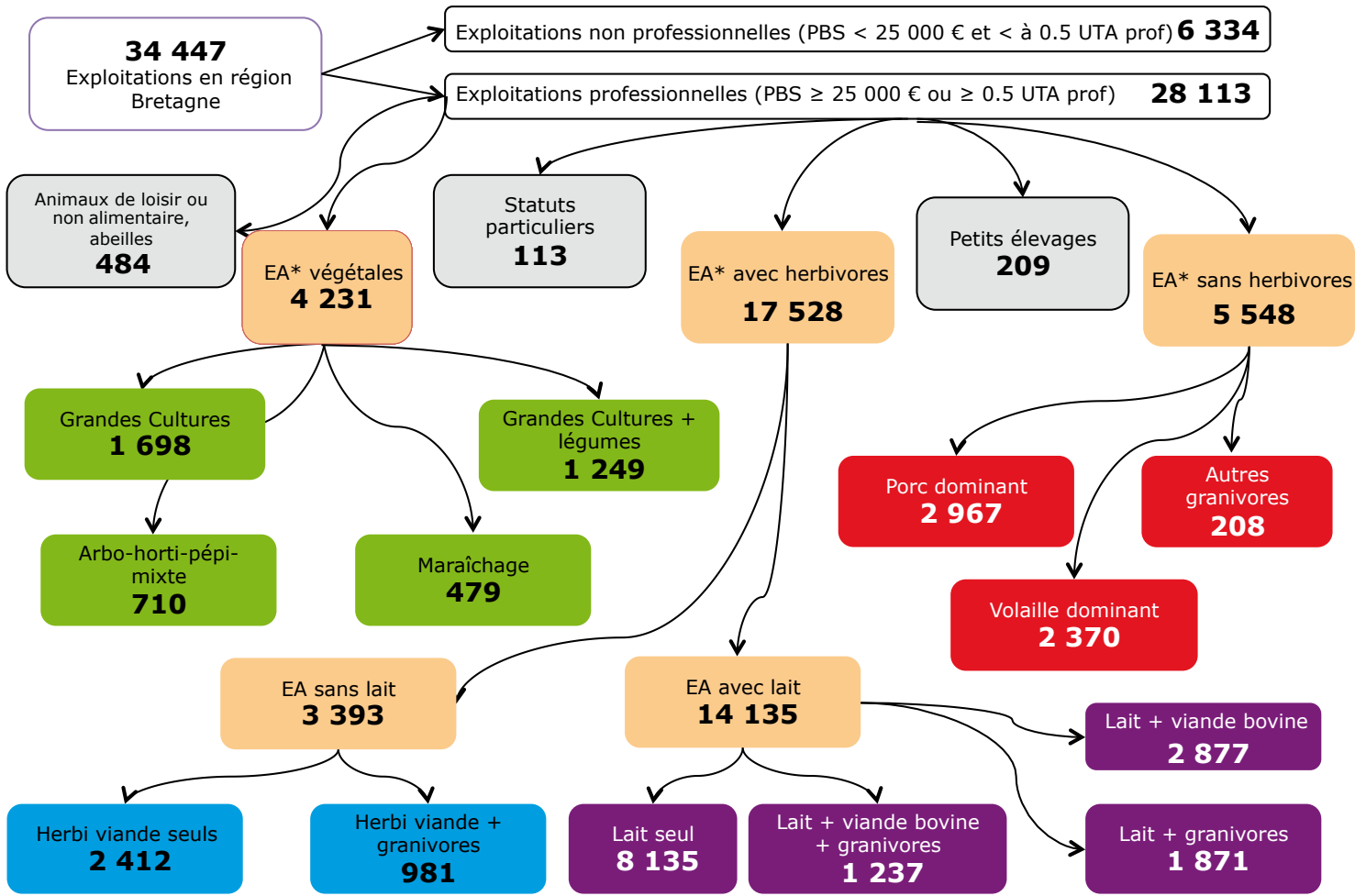
Effectif d'exploitations selon les départements

	22	29	35	56	Total	%
1- Arbo-horti-pépi	159	276	157	118	710	2,5
2- Maraîchage	63	242	101	73	479	1,7
3- Grande cultures + Légumes	324	658	135	132	1 249	4,5
4- Grandes cultures	470	357	457	414	1 698	6,1
5- Volaille dominant	901	430	276	763	2 370	8,5
6- Porc dominant	1 090	795	481	601	2 967	10,6
7- Autres granivores	62	29	37	80	208	0,7
8- Herbi viande seuls	690	556	666	500	2 412	8,6
9- Herbi viande +granivores	356	224	167	234	981	3,5
10- Lait seul	2 005	1 792	2 411	1 927	8 135	29,1
11- Lait + viande bovine	712	559	1 152	454	2 877	10,3
12- Lait + granivores	571	447	518	335	1 871	6,7
13- Lait + viande bovine + granivores	356	219	426	236	1 237	4,4
14- Petits élevages	39	51	56	63	209	0,7
15- Statuts particuliers	27	10	47	29	113	0,4
16- Animaux de loisir , non alim, abeilles	95	130	145	114	484	1,7
Total	7 920	6 775	7 232	6 073	28 000	100,0

Les exploitations végétales représentent 15 % du total. Les exploitations spécialisées dans une production animale (lait, viande bovine ou ovine, porc, volaille ou lapin) totalisent 68% des élevages, le reste sont des poly-éleveurs. La moitié des exploitations produisent du lait. Plus d'un tiers ont un atelier de granivores. Plus d'un quart ont un atelier de viande bovine ou ovine significatif.

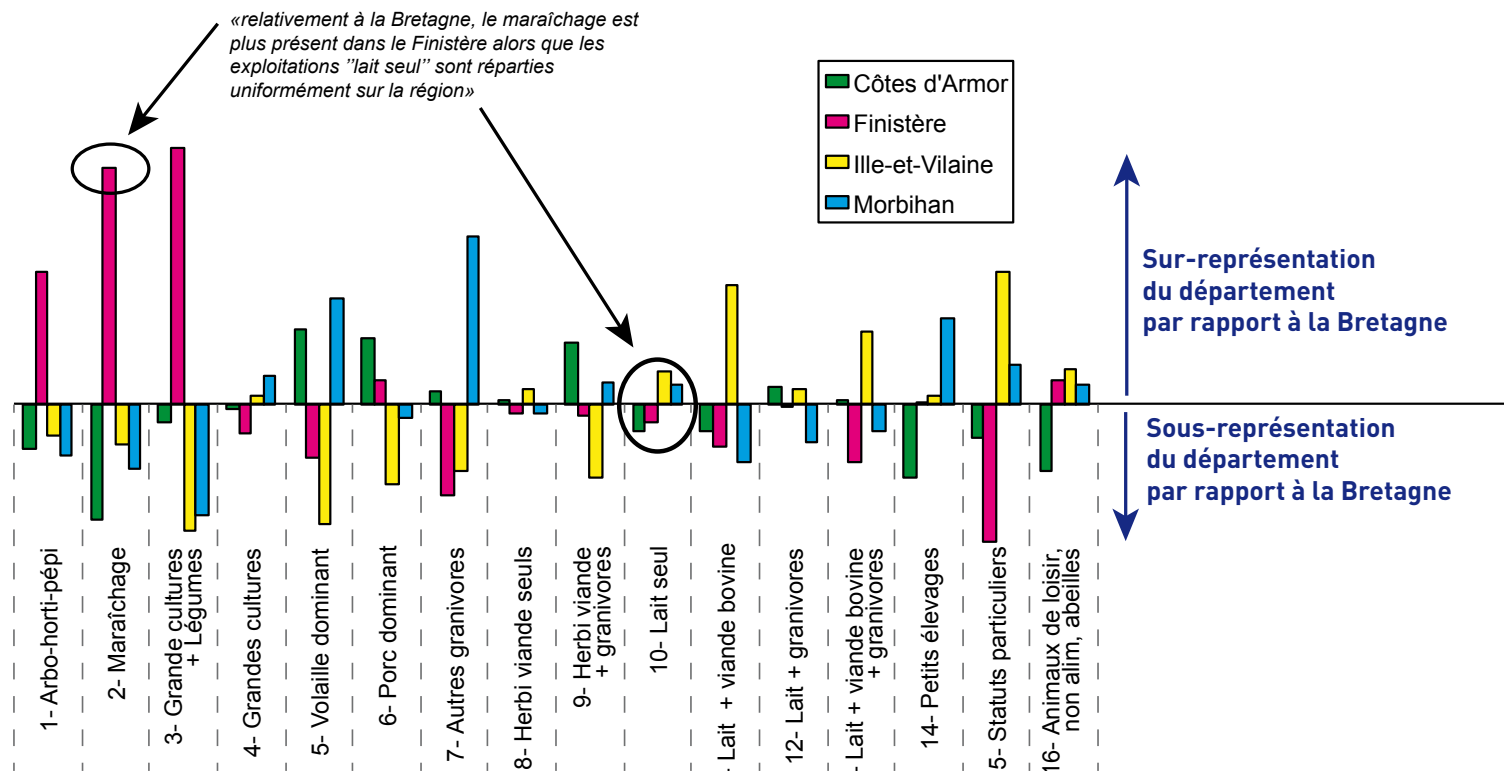
NB : chaque exploitation n'a été classée que dans une seule famille (113 n'ont pas été classées)

Typologie des systèmes d'exploitation en Bretagne



* Exploitation agricole

Représentation des systèmes d'exploitation dans les départements



1- Arboriculture, horticulture ou pépinière

Ce groupe représente 710 exploitations en Bretagne.

122 ont pour production principale des vergers avec en moyenne 10 ha de verger ; 60% destinent leurs produits à la transformation. 32% d'entre eux produisent des fruits qu'ils commercialisent principalement en circuit court (82%).

70 sont pépiniéristes et la moitié emploie moins d'une unité de main d'œuvre.

316 sont horticulteurs, à l'inverse des pépiniéristes, ils utilisent beaucoup de main d'œuvre, 43% ont plus de 3 unités de main d'œuvre. La surface moyenne des exploitations de cette famille est de 11 ha.

2- Maraîchages (y compris serristes)

479 exploitations ont une activité principale légumière. Ils sont soit **serristes** (190) soit **maraîchers** avec légumes de plein champ (au minimum 5 légumes différents produits) ou serres froides (289).

Ces exploitations utilisent beaucoup de main d'œuvre avec 7,2 UTA en moyenne et seulement 1.5 UTA familiale. Mais, il existe une différence importante entre les serristes, avec 13,8 UTA et les maraîchers, avec 2,9 UTA en moyenne.

Les serristes emploient tous plus de 3 UTA.

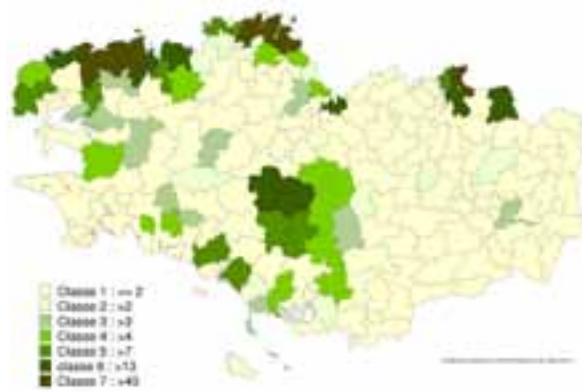
Les maraîchers, à l'opposé des serristes, vendent essentiellement en circuit court. 85% ont au plus un intermédiaire entre eux et le consommateur.

La surface moyenne de ces exploitations est de 6.7 ha dont 2.9 consacrés aux légumes.

Les exploitations sont surtout localisées dans le Nord Finistère, Nord Côtes d'Armor et à la périphérie des grandes villes.



3- Grandes cultures + légumes de plein champs



1 249 exploitations sans animaux ont une production de légumes significatives (+ de 1.5 ha de légumes et plus de 20% de la surface en légumes sur les surfaces cultivées). Très peu ne cultivent qu'un seul légume (7%). La plupart est multi-productions, 27% ont plus de 5 légumes.

La majorité commercialise leur production au marché en frais, seulement 16% (173/1 249) la destine à la transformation.

La surface moyenne de ces exploitations est de 34 ha dont 18 ha consacrés aux légumes, 11 ha aux céréales et 1,9 ha aux pommes de terre.

Les zones de production ressemblent à celle des maraîchers en ajoutant le bassin de Pontivy.

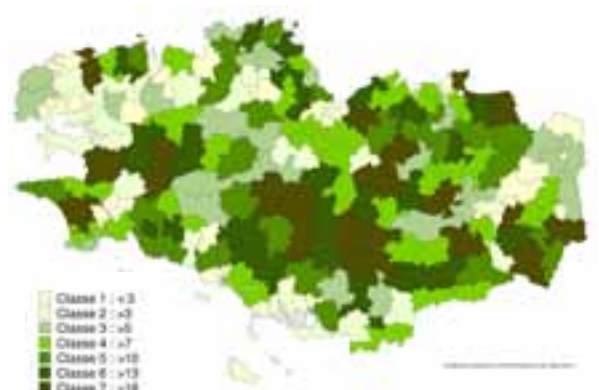
4- Grandes cultures : céréales, oléo protéagineux

1 698 exploitations cultivent principalement des céréales d'hiver (39% de la SAU) et des oléo-protéagineux (9% de la SAU). La majorité est spécialisée (82%), le reste a des productions complémentaires (essentiellement légumes 3.5% de la SAU) mais c'est dans tous les cas sur moins de 20% de la surface cultivée.

La surface agricole reste cependant modeste (50 ha par exploitation) par rapport à la moyenne française dans ce type de système.

Une surface non négligeable est en herbe sur ces exploitations puisqu'elle représente 12.5% de la SAU.

Cette famille d'exploitations est mieux répartie sur la Bretagne que celle avec grandes cultures + légumes. Elle est moins présente dans le Finistère et au nord de la Bretagne.



5- Volaille dominante

2 370 exploitations ont une activité volaille dominante. Elles n'ont généralement pas d'atelier végétal significatif (81% d'entre elles). 1/3 n'a pas du tout de surface.

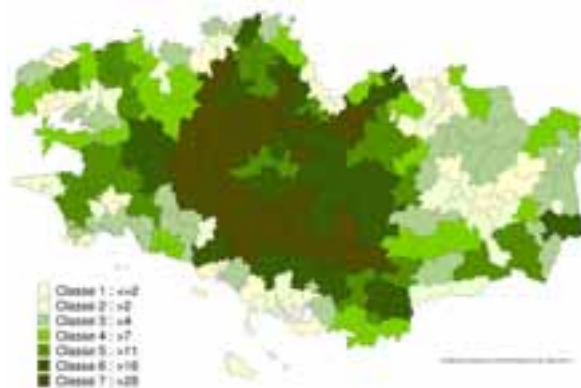
Le système majoritaire est la volaille de chair (59%). Dans ce système, 1/3 est engagé dans une démarche qualité et 6.6% vendent en circuit court. Ces ateliers volaille de chair ont en moyenne 2 000 m².

La poule pondeuse est présente dans 593 exploitations (25% des EA volaille), avec en moyenne 37 000 poules. Seulement 38% des exploitations ont des poules en cages.

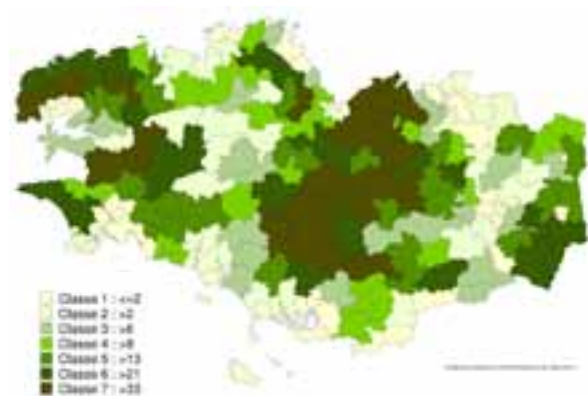
Enfin, les palmipèdes gras représentent 5.5% des exploitations.

A noter que cette famille d'exploitation ne produit que 61% de la volaille de chair et 83% des œufs. Le reste étant produit chez les poly-éleveurs.

La volaille est localisée dans le centre Bretagne et est particulièrement sur-représentée dans le Morbihan et les Côtes d'Armor.



6- Porc dominant



2 967 exploitations ont une activité porc dominante. Par rapport aux exploitations avec volailles, elles ont plus de surface. 50% d'entre elles ont un atelier végétal conséquent (plus de 40 ha de cultures par exemple).

121 sont naisseurs purs et 956 seulement engraisseurs, les 2/3 étant naisseurs/engraisseurs.

73% exportent une partie de leurs déjections et 17% les traitent.

Les exploitations ayant des truies ont en moyenne 220 truies et les ateliers d'engraissement près de 1 200 places.

Seulement les 2/3 des porcs sont produits dans les exploitations spécialisées. Le reste est produit chez les poly-éleveurs et très majoritairement associé au lait (famille 12).

Les exploitations porcines spécialisées sont regroupées dans trois secteurs géographiques tout à fait distincts et bien identifiés. Une première zone, la plus importante s'étend de Saint Brieuc à Vannes, sur l'ensemble

de la partie médullaire du Centre Bretagne. La deuxième zone, moins importante, est plus à l'Ouest autour de l'aire urbaine brestoise. Une troisième zone, plus petite, concerne les élevages porcins au sud-est de Rennes.



7- Autres granivores

Il s'agit essentiellement des producteurs de lapins spécialisés (60%). Le reste des exploitations concerne les systèmes multi-espèces granivores où aucune des productions n'est majoritaire.

8- Herbivores viande seuls

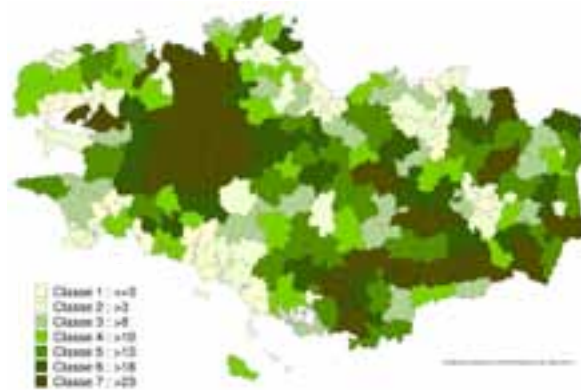
Il s'agit essentiellement de producteurs de bovins. Seulement 99 élevages sont spécialisés en ovins viande. En Bretagne, c'est le système naisseur qui est prépondérant (48.5% des systèmes viande), il existe seulement 15% d'engraisisseurs spécialisés qui produisent en moyenne 40 mâles pour la boucherie par an. Les ateliers naisseurs ont en moyenne 35 vaches allaitantes.

309 éleveurs produisent des veaux de boucherie dont une partie est spécialisée. Ils produisent en moyenne 560 veaux par an.

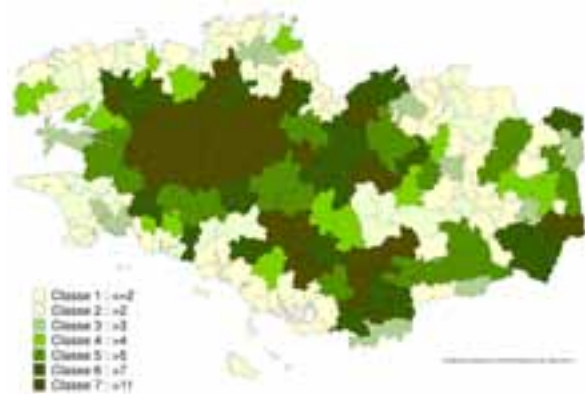
50% des vaches allaitantes sont dans cette catégorie d'exploitations et seulement 15% des mâles produits sont chez ces spécialisés herbivores viande, les trois quarts étant produits dans les exploitations laitières.

A noter que dans cette catégorie, 15% des exploitations vendent une partie de leur production en circuit court.

Les élevages herbivores destinés à la production de viande sont présents principalement sur le Centre Ouest Bretagne autour de Carhaix et sur le sud des départements Morbihan et Ille et Vilaine.



9- Herbivores viande + granivores



Cette famille représente 981 exploitations réparties en 4 systèmes de production : Herbivores viande + porc (421), Herbivores viande + volaille (454), Veaux de boucherie + granivores (85) et Herbivores viande + autres granivores (30), pour ces derniers, il s'agit essentiellement de lapins.

En Bretagne, 19% des vaches allaitantes, 5 % des truies, 7% des places de porcs charcutiers, 13% des bâtiments de volaille de chair et 9% des poules pondeuses sont présents dans ce système d'exploitation.

Comme pour la catégorie précédente une part importante des exploitations commercialise en circuit court (14%).

La zone de production des systèmes d'exploitation combinant la production de viande d'herbivores et granivores est la même que celle des herbivores viande seuls mais en étant un peu plus concentrée. Trois secteurs principaux regroupent alors la majorité de ce type de système, la zone la plus grande « Centre-Ouest-Bretagne » autour de Carhaix, le Nord de Vannes et une plus petite zone au sud-est de l'Ille-et-Vilaine.

10- Lait seul

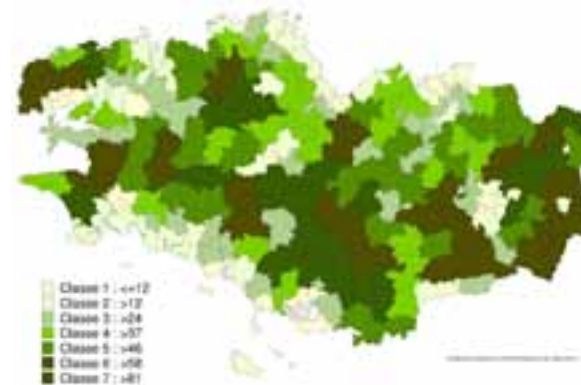
Il s'agit d'exploitations produisant majoritairement du lait : soit de vaches laitières (8000 dont 81 transformateurs), soit de chèvres (88 dont 43 transformateurs), soit de brebis (10). 19 exploitations ont plusieurs espèces laitières.

Chez les éleveurs de vaches laitières, le système fourrager majoritaire est celui avec plus de 40% de maïs, 1/3 des exploitations a de 30 à 40% de maïs, 22% exploitent de 70 à 90% de la SFP en herbe et le reste très herbage représente 5% des élevages.

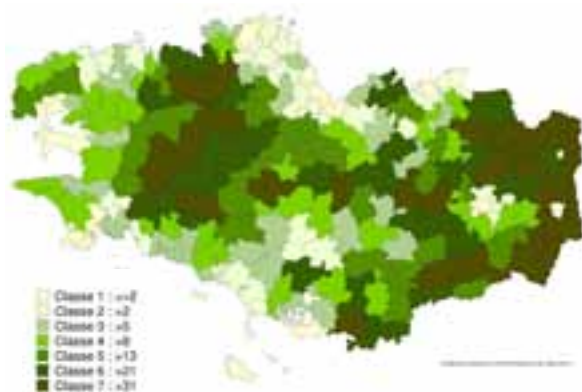
Les exploitations laitières de cette famille ont plus de 50% de l'effectif total laitier avec, en moyenne, près de 50 vaches sur 66 ha de SAU.

L'essentiel de la surface est consacré aux fourrages maïs les surfaces de céréales et oléo protéagineux (Scop) cumulées chez les laitiers spécialisés représentent tout de même 28% des surfaces bretonnes en Scop. Par ailleurs, 13% des surfaces en légumes sont cultivés chez ces laitiers.

Les producteurs de lait seul sont très présents en Ille-et-Vilaine et Morbihan par rapport aux autres départements bretons. Pour ces 2 derniers, on retrouve une concentration d'élevages autour de Guingamp, un axe Châteauneuf-Châteaulin et au Nord de Brest.



11- Lait + viande bovine



Chez beaucoup de laitiers, la viande bovine vient en complément du lait. 20% des exploitations laitières sont concernées. Il s'agit essentiellement d'atelier de jeunes bovins ou de vaches allaitantes.

Cette famille d'exploitations a beaucoup de surface, 90 ha en moyenne. Elle produit 50% des mâles (> 11 mois) de boucherie de la région et 30% des veaux de boucherie.

Dans la famille lait + viande bovine, l'atelier lait est assez conséquent puisqu'il a en moyenne 55 vaches.

L'atelier vaches allaitantes est rarement majoritaire (19%). Dans ce système lait et vaches allaitantes, il y a en moyenne 21 vaches allaitantes pour 53 laitières.

On retrouve aussi des bœufs (275 EA) et des veaux de boucherie (334 EA). Ce dernier type produit près de 290 veaux par an et par exploitation.

La zone de production du type lait + viande bovine se superpose à celle des herbivores viande seuls en ajoutant le nord de l'Ille et Vilaine.

12- Lait + granivores

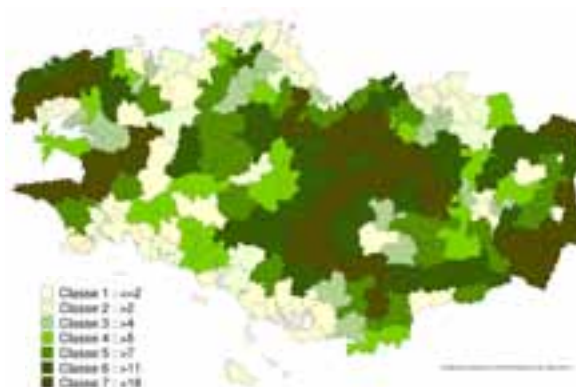
Il y a généralement plus de main d'œuvre sur ces exploitations (2.4 UTA en moyenne) que chez les autres exploitations d'élevage.

Moins nombreuses que dans le système « Lait + viande bovine », elles représentent néanmoins une part significative des exploitations laitières (13%).

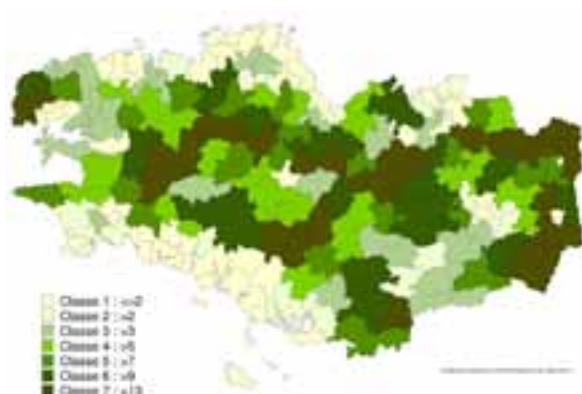
Les 2/3 ont du porc et majoritairement un atelier d'engraissement de 600 places en moyenne ce qui représente 15% des places de porcs charcutiers de Bretagne.

1/3 a de la volaille avec soit de la chair (1 300 m² en moyenne) soit des poules pondeuses (15 000 poules en moyenne).

Les exploitations laitières avec un atelier de granivores se situent sur une zone semblable à celle des producteurs de porcs spécialisés. Ils engraisent en effet une partie des charcutiers nés chez leurs collègues.



13- Lait + Viande bovine + granivores



On retrouve la même proportion de porc et volaille que dans le groupe précédent mais avec une part de production de viande bovine significative. 13% des mâles destinés à la boucherie sont produits dans cette famille.

La dimension des ateliers porc, volaille et laitier est très semblable à celle de la famille « lait + granivores ». L'atelier viande bovine reste modeste (19 vaches allaitantes ou 17 mâles sortis par an pour la boucherie).

Très logiquement la SAU et la main d'œuvre sont plus élevées avec respectivement 95 ha et 2.5 UTA en moyenne.

Ce système d'exploitations est plus réparti sur la Bretagne, on reconnaît néanmoins les zones d'affluence de la production porcine et de la viande bovine.

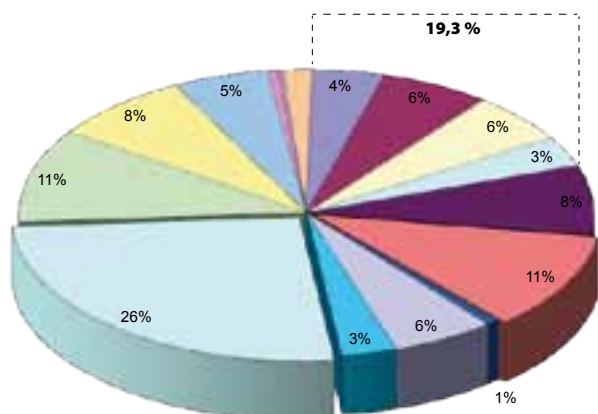
Caractéristiques moyennes des systèmes d'exploitation en Bretagne

	UTA moyen	SAU (ha) moyenne	Bio	Diversification*	Circuit court**
1- Arbo-horti-pépi	3.2	11.2	16.1%	19.2%	36.2%
2- Maraîchage	7.2	6.7	24.2%	6.9%	54.3%
3- Grande cultures + Légumes	2.6	34.4	11.4%	8.6%	18.8%
4- Grandes cultures	1.1	50.1	4.9%	14.8%	6.1%
5- Volaille dominant	1.8	19.9	5.5%	6.7%	10.2%
6- Porc dominant	2.1	47.1	1.2%	6.2%	3.2%
7- Autres granivores	1.8	30.5	2.4%	5.8%	6.7%
8- Herbi viande seuls	1.3	51.2	6.6%	9.5%	15.6%
9- Herbi viande + granivores	1.8	62.0	4.3%	8.7%	14.4%
10- Lait seul	1.8	66.3	4.9%	6.0%	6.6%
11- Lait + viande bovine	2.1	89.8	1.1%	4.9%	7.2%
12- Lait + granivores	2.4	77.9	2.1%	6.9%	4.1%
13- Lait + viande bovine + granivores	2.5	94.7	1.3%	5.8%	7.3%
14- Petits élevages	1.3	9.4	7.7%	14.8%	23.4%
15- Statuts particuliers	1.7	0.0			
16- Animaux de loisir , non alim, abeilles	1.9	15.2	3.5%	39.3%	22.9%
Total	2.0	56.7	4.8%	8.0%	10.0%

* Exploitation ayant une activité de transformation, hébergement, restauration, activité de loisir ou artisanat

** Vente directe au consommateur avec au maximum 1 intermédiaire

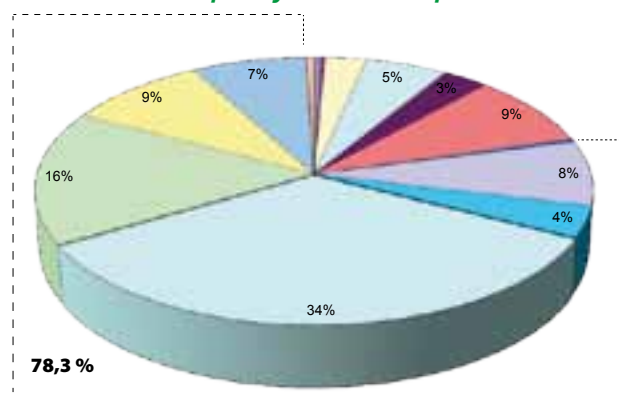
Main d'oeuvre totale par systèmes d'exploitations



Les exploitations végétales utilisent plus de 19% de la MO alors qu'elles représentent moins de 15% du total et seulement 9% de la surface.

- 1- Arbo-horti-pépi
- 2- Maraîchage
- 3- Grande cultures + Légumes
- 4- Grandes cultures
- 5- Volaille dominant
- 6- Porc dominant
- 7- Autres granivores
- 8- Herbi viande seuls
- 9- Herbi viande + granivores
- 10- Lait seul
- 11- Lait + viande bovine
- 12- Lait + granivores
- 13- Lait + viande bovine + granivores
- 14- Petits élevages
- 15- Statuts particuliers
- 16- Animaux de loisir , non alim, abeilles

SAU totale par systèmes d'exploitations



Les exploitations avec herbivores occupent près de 80% de la surface mais ¼ de cette surface est partagé avec des ateliers hors sol.

Lexique : UTA : unité de travail annuel - SAU : surface agricole utile - EA : exploitation agricole - PBS : production brute standard

Contact : Denis Follet - Chambres d'agriculture de Bretagne - denis.follet@cotes-d-armor.chambagri.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt
 15 avenue de Cucillé, 35047 Rennes Cedex 9
 Tel : 02 99 28 21 00. Fax : 02 99 28 20 55
 Courriel : draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr
 Site internet : www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr



Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
 Rond-point Maurice Le Lannou ZAC Atalante-Champeaux
 CS 74223 - 35042 RENNES CEDEX
 Courriel : accueil@bretagne.chambagri.fr
 Site internet : www.chambre-agriculture-bretagne.fr